

OBJECTIFS DU MODULE

- Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure
- Repérer les situations dangereuses et contribuer à la suppression ou à la réduction des risques dans le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
- Proposer des améliorations de ces différentes situations de travail et informer sa hiérarchie.
- Être sauveteur secouriste du travail et intervenir pour effectuer les gestes de premiers secours.

PUBLIC

- Intervenant à domicile

PRE-REQUIS

- Comprendre la langue française

PROGRAMME DE FORMATION (Conforme au référentiel réseau prévention)

Compétence prévention

- L'intérêt de la prévention dans le milieu d'intervention à domicile.
- Les enjeux humains, économiques et réglementaires pour l'établissement, le salarié et le bénéficiaire de la prévention.
- Les acteurs de la prévention : interne et externe
- L'organisation de la prévention dans les structures d'intervenant à domicile
- La notion de danger, du risque, de la situation dangereuse
- Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS ...
- Les différents facteurs de risques.
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite.
- La remontée des informations, aspect réglementaire et procédural.
- Les différentes techniques de manutention des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation

Compétence secourisme

- La conduite à tenir, les techniques et les justifications en cas de : malaise, inconscience avec respiration, traumatisme, plaie, brûlure, hémorragie, obstruction des voies aériennes, arrêt cardio-respiratoire. Protéger, Examiner, Alerter et Secourir.
- Le cadre réglementaire.
- Les dispositions en cas d'incendie.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation à dominante pratique : travaux en sous-groupe, jeux de rôle et mises en situations
- Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail

EVALUATION

- Les participants ayant répondu aux exigences du référentiel auront un certificat APS ASD délivré par le réseau prévention.
- Le certificat APS ASD délivré au stagiaire est valable 24 mois. Il fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC)

DURÉE

- 21 Heures soit 3 jours avec un travail-intersessions

FORMATEUR

- Certifié INRS à jour des Maintiens et Actualisations des Compétences.